



la magie de la tradition irlandaise et celtique

Article de David Gourdan pour l'Association IGLIS – www.iglis.net – 15/12/2011

Sous ce titre volontairement charmeur, je souhaiterais partager avec vous une tradition historique, et spirituelle, très ancienne. Véhiculé par une tradition orale pendant des siècles, elle remonte aux tous premiers Gaëls à venir s'installer en Irlande. Elle s'inspire aussi fortement des habitants qui occupaient déjà les lieux, sur une île qui avait déjà accueilli plusieurs civilisations.

Le terme « magique » est très sérieux, et je ne l'emploie pas selon sa définition moderne : *illusion, prestidigitation, effets merveilleux produits en invoquant le pouvoir de forces surnaturelles*. Mais selon la définition que ce mot aurait pu avoir, au temps de l'arrivée des Gaëls en Irlande, il y a plus de 2 500 ans. Car le mot « magie » n'existait pas dans la langue gaélique, il provient du latin « magia », qui lui-même provient du grec « mageia », qui lui-même provient du perse « magus », et qu'on retrouve écrit pour la première fois en 515 av. J.-C. Dans la Perse antique, le terme « mag » signifiait la science et la sagesse, ainsi qu'une classe toute entière de personnes qui se consacrent à la vie spirituelle et aux études. Une classe qui correspond tout à fait à celle de nos « druides » Celtes.

Les Gaëls n'avaient pas, à l'origine, le mot « magie » dans leur langue. Quand ils commencent à l'utiliser, avec l'arrivée des premiers chrétiens et de leur langue latine, ils l'utilisent selon leur propre définition, qui rejoint sa définition première et originelle : une science, une connaissance, ou un don qui n'était pas à la portée de tous. Ce n'était pas de la prestidigitation, de l'illusion, ou une quelconque invocation, mais, plus simplement, une science que l'on obtenait après de très nombreuses années dévouées aux études. Ainsi qu'une capacité physique, mentale ou artistique qui sortait de l'ordinaire.

Avec le temps, et une église catholique qui se range de plus en plus sous l'autorité de Rome, à partir du 12e siècle, de nombreuses sciences, traditions et connaissances seront considérées comme hérétiques et blasphématoires. Elles seront cataloguées comme occultes, tout en étant ridiculisées, et considérées comme appartenant à une tradition naïve et païenne. La seule « science » acceptée était celle de l'église, et les seules prouesses auxquels on pouvait croire étaient les « miracles » et les récits fantastiques contenus dans la Bible, les Évangiles, et dans la vie du Christ.

Le sens du mot « magie » évolua alors durant les 12e, 13e et 14e siècles, pour définir toutes les sciences qui n'étaient pas acceptées par l'église. Des connaissances qui, par conséquence, relevaient de l'occulte, de la sorcellerie, et s'opposaient donc à l'église. Prenez l'exemple d'une connaissance, pourtant très ancienne, qui avait été calculée par l'école pythagoricienne de la Grèce antique, et qui était aussi connue des Celtes : la forme sphérique de la terre, sa rotation, et son rayon. Entretenir de telles connaissances était, pour l'église catholique, passible de graves sanctions, voir même de la condamnation à mort (Gallilée fut emprisonné à vie pour avoir supporté cette thèse).

Cependant, dans certaines écoles de l'ouest de l'Irlande, dans des régions suffisamment éloignées pour ne craindre aucune représailles, on continuait à enseigner de vieilles connaissances, éprouvées mais bannîtes, et à transmettre des récits qui contenaient un savoir très ancien. Les érudits et les enseignants étaient chrétiens, mais ils étaient aussi très attachés à leurs traditions gaéliques. Une caractéristique irlandaise d'ailleurs, puisque les lois gaéliques, encore en vigueur en Irlande au 17e siècle, n'avaient pas changées depuis l'époque païenne. En ce qui concernait la science, la médecine, l'Histoire, ou même la spiritualité, ces savants gaéliques s'appuyaient sur de vieilles observations qui avaient été étudiées et mesurées des siècles auparavant. Etant chrétiens, ils tentaient souvent de rendre ces connaissances un peu plus « chrétiennes », de manière plus ou moins adroite.

Avec la fin du 17e siècle, se termine la conquête de l'Irlande toute entière par les anglais. Au début du 18e siècle, les colons obtiennent le contrôle absolu de l'île, et votent les fameuses « Lois Pénales », qui priveront les irlandais de toutes libertés. Notamment l'accès aux études et à l'enseignement. Ainsi disparaissent les dernières écoles gaéliques, et avec elles, les érudits et les savants de la vieille Irlande. Malgré les persécutions, la détermination des Irlandais à maintenir leur culture et leurs traditions en vie, permettra l'émergence d'enseignants gaéliques marginaux. Ils exerçaient leur travail de manière discrète, en se faisant passer pour de simples conteurs d'histoires, très nombreux à l'époque. On les appelle les « seanchaithe » (au singulier « seanchai », prononcez en français « chaneki »), ce qui veut dire autant « anciennes traditions » que « anciennes connaissances ».

Les « seanchaithe » n'ont pas complètement disparus, vous en trouverez encore quelques-uns, notamment l'auteur de ce texte, Dahy Gourdan-Terry. Ils sont les héritiers de l'ancienne culture celtique, dans laquelle l'Histoire, la science, les lois, ou la spiritualité n'étaient pas écrites, mais mémorisées après de longues années d'études (parfois

jusqu'à 20 années d'études). L'extraordinaire travail de mémorisation, au mot près, était facilité par l'apprentissage de longs poèmes lyriques, récités par les bardes (en gaélique, les « filí »). Leur rôle a d'ailleurs été très important durant le « Celtic Revival », qui englobe plusieurs mouvements culturels à la fin du 19e et début du 20e siècle, en participant à la renaissance de l'identité celtique et irlandaise durant les luttes pour l'indépendance.

En valorisant leur inestimable héritage culturel, leurs récits furent traduits et mis sous forme écrite, pour être distribué dans le monde, et inspirer d'autres régions celtiques à renouer avec leur culture. Depuis les années 1950, la « magie » contenue dans la tradition irlandaise des « seanchaithe », qui est une magie des plus sérieuses, est trop souvent confondue avec une tradition liée au divertissement. Mais c'est une tradition qui est bien vivante, et qui progresse avec les moyens de son temps, en ayant recours à l'écrit et à la vidéo. Bien que la manière orale, face au public, demeure le moyen le plus pertinent de la véhiculer. Une tradition qui n'a jamais cessé de s'enrichir, à travers la période coloniale, l'époque des bardes et des druides, et jusqu'aux représentant de nos civilisations européennes de l'âge du bronze, ou des mégalithes.

Je suis peut-être un des seuls « seanchaithe » franco-irlandais et parfaitement francophone, et mon apprentissage s'étend sur plus de 20 années. Un apprentissage acquis sur les routes d'Irlande, en ayant exercé le métier de guide-conférencier, à travers toute l'île, et au contact de nombreux érudits et savants qui détiennent encore ce savoir. La rencontre qui m'a le plus inspirée, celle qui me décida à devenir un « seanchaí », en me donnant les bases les plus importantes de cette tradition, c'est celle que j'ai eu avec Eddie Lenihan. Eddie est aussi écrivain, conférencier, personnalité de la radio et de la télévision irlandaise, en plus d'être un des plus grands « seanchaithe » qui pratiquent encore. Il est même considéré aujourd'hui, à l'âge de 61 ans, comme un « trésor national ».

A présent que vous comprenez mieux le sens que je donne aux termes « magie » et « magique », que vous en savez un peu mieux sur l'auteur de ce texte, et comment j'en suis arrivé à connaître le récit qui va suivre, je peux enfin commencer à vous le révéler. Plus encore, et par-delà le récit, je souhaite partager avec vous une quête magique et spirituelle qui s'exprime à travers lui. Voici la légende de « **La Bataille de Moytura** »...

Suite dans le prochain article !

Auteur : David Gourdant
Alias Dahy, le barde voyageur
Pour l'Association IGLIS – 12/09/2011



Toute reproduction, représentation ou utilisation même partielle par quelque procédé que ce soit, réalisée sans le consentement écrit de olivier Courant est interdite et illicite.